ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

logement social

Question au Gouvernement n° 1304

Texte de la question

LOGEMENT SOCIAL

M. le président. La parole est à Mme Annick Lepetit, pour le groupe socialiste.

Mme Annick Lepetit. Monsieur le ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, vous avez été interrogé la semaine dernière par mon collègue Pierre Bourguignon sur la réalité que vous entendez donner à la mise en oeuvre de la cohésion sociale. Vous êtes resté silencieux. Pourtant, à entendre le Président de la République, la cohésion sociale est devenue la priorité absolue du gouvernement Raffarin III. Reste que celui-là même vous impose d'énormes restrictions budgétaires : 650 millions d'euros, dont 220 concernent le logement et l'urbanisme, restrictions qui s'ajoutent aux baisses catastrophiques déjà votées par votre majorité.

Le scandale n'est pas tant de faire des économies que d'en faire là où il y a urgence absolue. La crise du logement est sans précédent dans notre pays. Elle frappe un nombre de plus en plus important de nos concitoyens, quelles que soient les régions : 3 millions d'entre eux sont mal logés, 86 000 sont sans logis, les listes des demandeurs de logements sociaux s'allongent. Or cela fait deux ans que vous faites des économies sur le logement !

Monsieur le ministre, comment parler sans cesse de cohésion sociale tout en baissant sans cesse les crédits ? Vous affirmez que le logement est un des axes essentiels de la cohésion sociale ! Expliquez-nous comment, avec 220 millions d'euros en moins, vous construirez les 80 000 logements sociaux promis pour cette année. D'autant que, selon votre ministère, l'objectif serait même d'en construire davantage. Expliquez-nous aussi comment, avec 220 millions d'euros en moins, vous pourrez revaloriser les aides personnelles au logement - mesure prévue pour juillet.

A des questions concrètes, nous souhaitons des réponses concrètes ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat au logement.

M. Marc-Philippe Daubresse, secrétaire d'Etat au logement. Madame la députée, vous connaissez bien la mécanique parlementaire : il y a chaque année des régulations budgétaires, chaque année des demandes et des réponses, chaque année des réserves de précaution.

Chacun des membres du Gouvernement est solidaire de cette discipline collective visant à réduire les déficits et la dette de l'Etat. Il y en a qui creusent les trous, et il y en a qui sont là pour remplir les caisses ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Le Président de la République a réaffirmé la semaine dernière, devant le corps préfectoral, que la cohésion sociale était une priorité absolue, en matière d'emploi comme de logement.

M. Christian Bataille. Avec quels moyens ?
M. le secrétaire d'Etat au logement. Il a tracé la feuille de route du Gouvernement en assignant, pour les années qui viennent, un objectif supérieur à 80 000 logements sociaux par an. Lorsque les socialistes étaient au pouvoir, il n'en avait été construit que 50 000 par an !
L'objectif est ambitieux, comme l'est celui de la rénovation urbaine. Il sera tenu. Jean-Louis Borloo présentera avant l'été, devant le Parlement, un plan de cohésion qui, à l'évidence, nécessitera un changement de braquet. Ce plan sera financé.
Face à la grave crise du logement, deux attitudes sont possibles : une attitude démagogique et une attitude volontariste. Nous avons choisi la seconde ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : Mme Annick Lepetit
Circonscription : Paris (17e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1304
Rubrique : Logement
Ministère interrogé : logement
Ministère attributaire : logement

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 5 mai 2004
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 mai 2004